

92

Une voiture de police municipale heurte un piéton

ASNIÈRES

UN VÉHICULE de la police municipale d'Asnières a percuté un jeune homme dans le quartier des Freycinet. L'accident a eu lieu dans la nuit de mercredi à jeudi, après une petite course-poursuite.

Il était environ 23 h 30 lorsqu'un équipage de la police municipale, en patrouille rue de l'abbé-Lemire, a voulu contrôler un cyclomoteur. Celui-ci, un jeune homme du quartier des Freycinet, aurait ignoré les agents et continué de rouler au lieu de s'arrêter. Toujours au guidon de son deux-roues, le fuyard s'est dirigé vers son quartier. La voiture de la police municipale

l'a suivi. Rue des Freycinet, un petit groupe de jeunes gens s'est rassemblé pour empêcher les agents de continuer de suivre le pilote. Un des membres du groupe s'en est détaché pour s'immobiliser devant la voiture de police, qui a freiné et dérapé, selon les premiers éléments recueillis par la police nationale. Elle a alors percuté celui qui se trouvait sur son chemin, un garçon de 19 ans, souffrant de plusieurs contusions et d'un « léger traumatisme crânien », selon une source policière. Les agents ont prodigué les premiers soins à la victime, hospitalisée pour la nuit. Jeudi soir, le jeune homme n'avait pas encore été interrogé dans le cadre de l'enquête.

Cinq ans de prison pour l'enlèvement et le viol de... 1992

NANTERRE

VINGT-CINQ ANS APRÈS l'enlèvement et le viol d'une adolescente, à Nanterre, et après deux jours de procès, Thomas S. est condamné à cinq ans d'emprisonnement dont deux ferme. Rendu hier soir, le verdict correspond à ce que l'avocat général, Dominique Borron, a requis dans « cette affaire remarquable par la distance du temps et par la distance culturelle ».

« **IL N'Y A PAS À BARGUIGNER** » Les faits remontent à septembre 1992. Dans la nuit du 24 au 25, une adolescente polonaise avait été enlevée dans un camp de tsiganes roumains proche du pont de Bezons. Avec son père, tzigane aussi, elle venait d'y être accueillie en débarquant à Paris. « Elle sort d'une caravane, va être enlevée et disparaît dans une voiture. Son père a compris que l'agresseur est le frère de celui qui l'héberge. Il va dans la rue, arrête un taxi qui l'em-mène au commissariat de Courbevoie », détaille Dominique Borron. Les témoignages recueillis

ensuite par la police judiciaire désignaient tous Thomas S., qui avait justement disparu depuis la nuit de l'enlèvement. Retenue quelques jours en Allemagne, la victime avait pu lui échapper pour « réapparaître en France et raconter l'enlèvement ». « Traditionnellement, ça se fait, et après l'enlèvement, il y a le viol, ensuite on se marie, poursuit le magistrat. « Elle est là, la distance culturelle, résume l'avocat général, revenant sur l'interrogatoire surréaliste de l'adolescente. La juge n'en croyait pas ses oreilles : la jeune fille désignait son ravisseur comme son mari. »

S'il n'y a « pas à barguigner » pour déclarer Thomas S. coupable, selon le magistrat, cette double distance ne peut être ignorée. En vingt-cinq ans, l'homme qui comparait dans le box, 61 ans, est devenu une référence dans son pays. « Il est le médiateur entre la communauté tzigane et les autorités roumaines. Si vous le condamnez à cinq ans avec 18 à 24 mois ferme, il sortira rapidement. Ce qui compte, c'est d'écrire le mot fin à cette histoire singulière. » **V.M.**

Le département inaugure l'École des femmes

ANTONY

ELLE EST DÉJÀ en service mais c'est hier qu'elle a été officiellement inaugurée. Patrick Devedjian, le président (LR) du conseil départemental, et Bénédicte de Kerprigent, directrice générale de l'Institut des Hauts-de-Seine, se sont rendus à l'École des femmes d'Antony. « Elle propose un enseignement général aux femmes désireuses d'améliorer leur cursus personnel, de les accompagner vers un retour à l'emploi ou vers une requalification professionnelle », indique-t-on au départe-

ment. Au programme, vingt heures de cours de français, de culture générale et d'informatique sont dispensées chaque semaine par quatre professeurs.

Cette structure est la quatrième de ce type dans les Hauts-de-Seine après celles de Gennevilliers, Châtenay-Malabry et Fontenay-aux-Roses. Les nouveaux locaux sont situés au pied d'une résidence de la rue Pajaud, à la place d'une ancienne ludothèque. Près de 60 000 € de travaux ont été réalisés par le département pour aménager les salles et 145 000 € seront dépensés chaque année en fonctionnement.

Les trafiquants avaient élaboré une centrale d'appels

Neuf prévenus sont jugés pour un trafic de drogue organisé en véritable petite entreprise.

JUSTICE

PAR VALÉRIE MAHAUT

« **C'EST COMME** dans une entreprise. Il y avait une hiérarchie. Moi, j'étais au-dessus d'eux, je gérais la structure », explique Adile M. pour résumer le fonctionnement du réseau de trafiquants de stupéfiants qu'il « gérait ». Avec huit autres prévenus, âgés de 20 à 26 ans, Adile comparait devant le tribunal correctionnel de Nanterre depuis mercredi et jusqu'à aujourd'hui pour un trafic d'herbe, de shit et, à la marge, de cocaïne.

Un business qui aurait généré environ un million et demi d'euros de chiffre d'affaires en moins de six mois, entre fin 2015 et mai 2016. Comme le dit Adile, ce réseau était

“

J'AI LIVRÉ, J'AI LIVRÉ... AU BOUT D'UN MOMENT, JE SUIS PASSÉ GÉRANT DES LIVREURS”

MEHDI, 21 ANS, UN DES PRÉVENUS

une « structure » vraiment bien organisée et fonctionnant en « centrale d'appels », avec une ligne téléphonique dédiée aux commandes des clients et une deuxième dédiée aux livreurs.

C'est le jeune Aimad qui tenait « les centrales », comme il l'a reconnu à la barre hier. « Les lignes étaient changées tous les quinze jours », a détaillé le prévenu, confirmant les 35 400 appels reçus sur la « centrale clients » en un mois, provenant de 1 500 clients.

Pour ne pas se faire repérer, le chef de réseau louait des appartements à la semaine, notamment à Paris. Mais aussi à Clichy, où un logement de la rue Madame-de-Sanzillon servait de lieu de stockage lors des retours de « go-fast » depuis les Pays-Bas, où le réseau s'approvisionnait.

Sur les importations, les prévenus ont plus de mal à admettre leur participation. Mais les enquêteurs de la Sûreté territoriale du 92 ont pisté leurs voitures de location de longs mois dans le cadre d'une enquête qui avait démarré, comme souvent, sur un « tuyau ». Une fois l'herbe et la résine dans les apparte-

ments de stockage, le tout était coupé et conditionné pour des ventes au détail. Puis, chaque jour, les commandes étaient préparées pour la tournée des livreurs. Mehdi, 21 ans, en était « le chef ». « J'ai été recruté comme livreur, expliquait-il au tribunal. J'ai livré, j'ai livré... au bout d'un moment, je suis passé gérant des livreurs. J'organisais les moyens de locomotion, le ravitaillement, les sacoches. »

Adile s'occupait de louer des Mercedes pour les petites mains qui allaient faire les livraisons, de 14 heures à 1 heure du matin environ. Mehdi leur remettait les clés, un téléphone, régulièrement changé. Et une sacochette d'ordinateur contenant « 60 pochons d'herbe, un peu de résine, un peu de cocaïne », détaille Mehdi.

Pour son job, le jeune homme était payé 250 € par jour. « Comme livreur, c'était 120 à 150 € ». Un véritable emploi, avec un patron, Adile, qui accordait ou pas les jours de congé. Lui se défend d'être le boss. « Dans la hiérarchie, il y avait aussi des gens au-dessus de moi », affirme-t-il. Les prévenus risquent jusqu'à dix ans de prison.

Rodéos sauvages : « Il y a de quoi péter les plombs »

MARTINE, 71 ANS, RETRAITÉE QUI HABITE LE QUARTIER MASSY-OPÉRA, DANS L'ESSONNE

ANTONY

UN FLÉAU qui rend fou les riverains... Hier, deux parlementaires essonnais ont élaboré une proposition d'arsenal législatif pour enrayer le phénomène des rodéos sauvages. A Massy-Opéra (Essonne), cette « mode » est bien connue. Dans ce secteur de la ville, personne n'a oublié l'« hommage » vrombissant rendu à Curtis en mai par une centaine de « pilotes ». Le lycéen de 17 ans avait trouvé la mort à la suite d'un accident de quad survenu dans la ville voisine d'Antony, alors qu'il voulait échapper à un contrôle de police.

Daniel habite ici depuis près de dix ans. S'il se joint à la peine de la famille de cet enfant du quartier, il craint que d'autres prennent la même route. « C'est malheureux d'en arriver à une issue aussi tragique, confie-t-il. Je peux vous dire qu'aux beaux jours, quand je vois comment les jeunes se font plaisir ici, le drame n'est pas loin. »

MISE EN DANGER ET NUISANCES SONORES

Ibrahim, 65 ans, confirme la dangerosité de certains comportements, mais aussi les nuisances qu'ils provoquent. « Les jeunes roulent très vi-



Antony, en mai. Le jeune Curtis qui circulait en quad avait percuté un bus à ce carrefour.

te, surtout l'été, précise-t-il. Et cela fait beaucoup de bruit. » Michelle habite au 7^e étage de l'un des nombreux immeubles de Massy Opéra. Même à cette hauteur, elle ne rate rien des allées et venues des fondus de deux-roues et autres puissants engins. « La dernière fois, une amie que j'avais au téléphone m'a demandée si j'étais dans la rue, alors que j'avais juste ouvert une fenêtre », souffle-t-elle.

Martine, 71 ans, dont trente-deux dans le quartier, réside un étage au-dessus de Michelle. Elle aimerait profiter de sa retraite au calme, avec comme bruit de fond le chant des oiseaux, plutôt que le rugissement de

moteurs. « Moi, ça me bouffe ! » fulmine-t-elle. Elle aussi redoutait un drame, mais d'une autre nature. « Il y a de quoi péter les plombs, estime-t-elle. Imaginez quelqu'un de mal luné et ayant une carabine chez lui... »

Comme elle, ce gardien d'immeuble, qui souhaite garder l'anonymat, espère qu'une réponse répressive sera enfin trouvée à ce problème. Les rodéos empoisonnent en effet le quotidien de ces locataires, souvent jusque tard. « Beaucoup se plaignent, aussi parce que c'est tous les jours, souligne ce témoin. Il faut faire quelque chose pour calmer tout cela. »

GÉRALD MORUZZI